



**SEANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE  
SECURITE SUR LE MOYEN-ORIENT**

oooooooooooo

**SITUATION HUMANITAIRE  
EN REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE**

oooooooooooo

**DECLARATION DE**

**S.E.M. LEON H. KACOU ADOM  
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT  
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

*New York, le 13 décembre 2018*

*A vérifier au prononcé*

## **Excellences Mesdames et Messieurs,**

Ma délégation félicite Monsieur Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint des Nations Unies pour les Affaires humanitaires, pour la qualité de son exposé, sur la situation humanitaire en République Arabe Syrienne.

La Côte d'Ivoire reste particulièrement préoccupée par la précarité de la situation humanitaire en République Arabe Syrienne aggravée ces derniers temps, par l'escalade militaire dans le Nord-Ouest du pays, y compris dans la zone démilitarisée dans le Gouvernorat d'Idlib, établie conformément à l'accord signé le 17 septembre 2018, par la Fédération de Russie et la Turquie.

Cette nouvelle escalade militaire, consécutive aux allégations d'utilisation d'armes chimiques à Alep par des groupes armés, constitue une entrave au processus de paix en cours et met en péril la vie et le bien-être de millions de civils vivant dans cette région.

Ma délégation tient à rappeler à toutes les parties prenantes leurs responsabilités de garantir un accès sûr, rapide, sans entrave et durable de l'aide humanitaire aux personnes en détresse sur toute l'étendue du territoire syrien.

A cet égard, elle se félicite de l'arrivée, le 03 novembre 2018, d'un convoi humanitaire de l'ONU et du Croissant Rouge syrien dans le camp de déplacés internes de Rukbane, après dix mois d'interruption.

Cette livraison a permis de soulager des populations sérieusement affectées par les aléas climatiques, les conditions sanitaires et la rareté des biens de première nécessité.

Afin de créer les conditions d'une meilleure prise en charge des besoins humanitaires, la Côte d'Ivoire appelle toutes les parties à cesser les hostilités et à s'inscrire résolument dans la mise en œuvre des dispositions de l'Accord instituant la « zone démilitarisée » dans la Province d'Idlib.

## **Excellences Mesdames et Messieurs,**

Ma délégation appelle à la reconduction, pour un an, du mécanisme d'acheminement de l'aide humanitaire transfrontalière, renouvelé par la Résolution 2393 (2017) et qui arrive à expiration le 10 janvier 2019.

Il s'agit, pour une quatrième année consécutive, de permettre aux Nations Unies et à leurs partenaires de poursuivre leur mission d'assistance humanitaire en dépit de nombreuses difficultés.

La Côte d'Ivoire insiste sur l'obligation pour toutes les parties au conflit de respecter le droit international humanitaire et les Droits de l'Homme, y compris celle de protéger les civils.

Pour terminer, mon pays demeure convaincu que seule une solution politique durable permettra de mettre fin à la crise syrienne. Les négociations inter-syriennes conduites sous l'égide des Nations Unies, et les processus d'Astana et de Sotchi constituent les cadres légitimes pour y parvenir.

A cet égard, la Côte d'Ivoire exhorte les belligérants à s'accorder sur la mise en place effective du Comité constitutionnel censé rédiger une nouvelle Constitution, étape décisive vers l'organisation d'élections transparentes, inclusives et apaisées en vue de restaurer durablement la paix et la stabilité en Syrie.

**Je vous remercie.**